

Cassagne



notre village

BULLETIN MUNICIPAL N°63 février 2017

TRAIL FROMAGER 3^{ème} édition

04 juin 2017



Départ 10h00

COURSE ADULTES : 11KM

Les personnes désirant faire le circuit en marchant pourront prendre le départ à 8h45

*Restauration à midi ouvert à tous :
Agneau à la broche.*

Réservation au : 05.61.97.44.83

*Inscription et règlement :
www.trailfromagerdesbessous.fr*

Calendrier des réunions

« bénévoles » 2017

Mairie de Cassagne

- **Vendredi 28 avril : 18h30**
 - **Vendredi 19 mai : 18h30**
 - **Vendredi 2 juin : 18h30**
 - **Samedi 3 juin : 9h**
- Mise en place de la signalisation**

*Rejoignez l'équipe des bénévoles
Toutes les bonnes volontés sont
bienvenues.*

*Faites vous connaître au secrétariat de
mairie.*

SOMMAIRE

P2	Editorial et Etat Civil	P7	Ça s'est passé chez nous
P3	Conseil municipal	P8-9	Echo des associations
P4	Conciliateur de Justice et Recensement militaire	P10	Sport
P.5-6	Inter Communalité	P11	Divertissements
P7	Ça s'est passé chez nous	P12	Dates à retenir - nos entreprises

Nouveaux Horaires Mairie & Agence Postale :

Du lundi au vendredi de 9 à 12 heures, le vendredi de 15 heures 30 à 18 heures

Tél . : 05.61.97.44.83

Email : cassagne.mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.cassagne-31.fr



Les tempêtes hivernales nous frappent, le froid refait son apparition, la nature nous rappelle à la réalité, malgré l'évolution des technologies, nous pouvons seulement prévoir les événements pour nous préparer à les subir.

L'élection du président de notre nouvelle communauté de communes s'est réalisé dans une ambiance délétère suite à des décisions d'appareil prisent loin de notre quotidien. Le consensus résultat de la négociation et de l'intelligence des acteurs locaux existait. La manipulation engagée suite à une réflexion en comité restreint laissera sûrement des traces.

Autrement engageant, c'est le national qui se joue actuellement, les sondages qui nous servent de météo, les affaires qui créent le buzz et occultent les débats de fond ne doivent pas nous détourner de nos convictions et des fondements de la République.

Les promesses de lendemain idyllique, on ne peut y croire.

Cassagne a compté une vague d'inscription sur les listes électorales sur fin 2016.

J'aime à croire que c'est pour vous mobiliser afin de participer et peser sur le débat républicain et non pour vous laisser séduire par les sirènes populistes.

Philippe SOUQUET

A VOS CRAYONS

Projet de modification du logo de Cassagne.

Nous souhaitons moderniser notre logo.
Le thème du chêne représentatif de la commune
est à privilégier.
Envoyez vos croquis à l'adresse email de la mairie

Etat Civil



Naissances :

Marius MARTIN né le 30 décembre 2016
Temoe PERRARD né le 29 janvier 2017



Décès :

François PADILLA le 27 décembre 2016



Autour de la table du Conseil – relevé des décisions



Séance du 21 novembre 2016

1 - Extension de l'éclairage du stade d'entraînement de rugby (projet SDEHG)

Le coût total de l'opération qui est de 27 500€ se décompose comme suit :

- 4 331€ de TVA éligible FCTVA (récupérable par le SDEHG),
- 10 000€ pris en charge par le SDEHG,
- 13 169€ à la charge des communes de Cassagne et Mazères.

Approuvé à l'unanimité.

2 - L'opération d'achat / vente des parcelles à Furne, permettant de réaliser des travaux de sécurisation et d'agrandissement de la voie (Chemin de Furne), telle que présentée au Conseil est *approuvée à l'unanimité*.

3 - Le projet d'acquisition de tout ou partie de parcelles, rue des Bernès, afin de réaliser une voie traversante permettant à terme de développer l'urbanisation du quartier, est *approuvé à l'unanimité*.

4 - Dissolution du SIVOM de la région de SALIES DU SALAT : clés de répartition de l'actif et du passif.

L'hypothèse telle que retenue par la Communauté des Communes sur les clés de répartition de l'actif et du passif du SIVOM de la région de SALIES DU SALAT, et présentée au Conseil reçoit un *avis favorable à l'unanimité*.

Séance du 21 novembre 2016

(suite)

5 - Le Conseil se prononce « pour » la création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{re} classe à l'unanimité.

6 - Le conseil approuve à l'unanimité le renouvellement des deux postes en CAE.

Séance du 9 décembre 2016

Le conseil municipal a approuvé le rapport de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT). La mission de la CLECT est de procéder à l'évaluation des charges et recettes transférées à l'établissement public de coopération intercommunal à fiscalité professionnelle unique consécutivement aux transferts de compétences opérés par les communes à son profit. A ce titre la CLECT doit élaborer un rapport qui présente l'évaluation des charges et recettes transférées.

Séance du 27 décembre 2016

Le conseil municipal a adopté le tableau fixant les taux « promus-promouvables » pour les avancements de grade du personnel communal concerné.



Séance du 13 janvier 2017

Suite à la création de la nouvelle Communauté de communes (Cagire - Salat - Garone) au 1^{er} janvier 2017, le conseil municipal a désigné ses deux conseillers communautaires :

- Philippe SOUQUET
- Joelle GAILLARD

Suite à la dissolution du SICAMA (Syndicat Intercommunal Cassagne Marsoulas Mazères sur Salat) et à la création du Syndicat des écoles Cagire-Salat, le conseil municipal a désigné ses deux délégués à ce syndicat :

- Hermine SIRGANT
- Emmanuelle RAUFAST

Le conseil municipal a approuvé le renouvellement du contrat de concession pour la distribution publique de gaz naturel sur la commune de Cassagne entre la ville et GRDF.

Vente de bois

Suite aux travaux d'élagage des platanes du Pré Commun, le Conseil Municipal a décidé la vente du bois récupéré et du bois restant de l'affouage de l'an dernier aux habitants de Cassagne :

- Prix : 29 € le stère

Les habitants n'ayant pas acheté de lots lors des précédentes cessions seront prioritaires.

Inscription en mairie aux heures d'ouverture.



Conciliateur de Justice

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties afin qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige.

La conciliation s'avère être une autre solution que le procès pour mettre fin au conflit.

La saisine du conciliateur est gratuite.



- Monsieur Pierre BONN reçoit sur RV le 3^{ème} mercredi de chaque mois à la Mairie d'ASPET
Merci de prendre RV au préalable au 05.61.88.40.22 (Mairie d'Aspet)

Recensement militaire ou recensement citoyen

S'inscrire au recensement obligatoire dès 16 ans

Tout garçon ou fille de nationalité française doit se faire recenser **dès l'âge de 16 ans** à la mairie de son domicile ou sur www.mon.service-public.fr (pour certaines communes). À défaut, l'intéressé ne peut pas passer les concours et examens d'État (par exemple, le baccalauréat ou le permis de conduire). Sa situation peut être régularisée à tout moment jusqu'à l'âge de 25 ans, en se présentant à la mairie de son domicile (au consulat ou au service diplomatique français s'il réside à l'étranger). Si l'intéressé est dans l'impossibilité de faire lui-même les démarches, elles peuvent être accomplies par son représentant légal.



L'intéressé souscrit une déclaration mentionnant son état civil et celui de ses parents (noms, prénoms, date et lieu de naissance...), son adresse et sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle. Le maire (ou son représentant) remet à l'intéressé une attestation de recensement. Ce document est obligatoire pour se présenter ensuite à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'État. L'intéressé se voit aussi remettre une brochure d'information sur la Journée défense et citoyenneté.

À savoir : l'attestation de recensement doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata. Mais en cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif au bureau du service national dont dépend l'intéressé.

Après s'être fait recenser et jusqu'à l'âge de 25 ans inclus, il doit signaler tout changement de domicile ou de situation familiale ou professionnelle au centre du service national de sa région dont l'adresse se trouve sur le site du ministère de la Défense (www.defense.gouv.fr/jdc). Il faut aussi signaler toute absence de son domicile habituel supérieure à 4 mois.



Communauté de communes CAGIRE -GARONNE -SALAT

Depuis le 1^{er} janvier, la fusion des communautés de communes de Salies, Aspet, Saint-Martory est effective.

Il faut remercier les anciens Présidents de ces trois Communautés, Roselyne Artigues, Jean-Pierre Brana et Raymond Nomdedeu pour la manière dont ils ont mené à bien cette fusion qui aurait pu se révéler difficile si un état des lieux rigoureux suivi d'un dialogue constructif et coopératif n'avait pas été instauré.

Le mercredi 25 janvier 2017 a eu lieu l'élection du Président et des 15 Vices Présidents qui siègeront pour les trois ans à venir à la nouvelle communauté de communes.

Ont obtenu :

Pour la Présidence :

François Arcangeli 43 voix - ELU

Brigitte Ségard 25 voix

Raymond Joubert 2 voix

Pour les Vices Présidents - Elus-

Jean-Claude Dougnac 55 votes

Raymond Nomdedeu (49)

Maryse Mourlan (56)

Josette Sarradet (57)

Henri Goizet (58)

Marie-Christine Llorens (52)

Corinne Ortet (42)

Anne Bergamelli (50)

Rémi Barbaresco (46)

Dominique Ponticaccia (57)

Philippe Gimenez (52)

Alain Soulé (52)

Jean-Pierre Duprat (34)

Mathieu Navarro (44)

Jean-Bernard Portet (45)

A la lecture de cette liste, vous pouvez constater que cette dernière est une liste d'union très consensuelle, d'une grande mixité d'appartenance.

En revanche, la parité est encore loin puisque seulement un tiers sont des femmes!

Il reste maintenant à définir les commissions, élire leurs Présidents (tes) et commencer rapidement à travailler, car la tâche est grande.

Il existe des différences de fonctionnement et de compétences entre ces trois anciennes communautés.

Il reste seulement trois ans pour harmoniser tout cela, et intégrer que nous ne sommes plus 22 communes mais 55, que nous ne sommes plus 8500 mais 17700 habitants.

Notre famille s'est agrandie, il faut souhaiter à chacun des élus qui va exercer pendant cette période transitoire beaucoup de courage car elle nécessitera beaucoup d'investissement personnel.

J Gaillard

Syndicat Intercommunale des écoles CAGIRE - SALAT

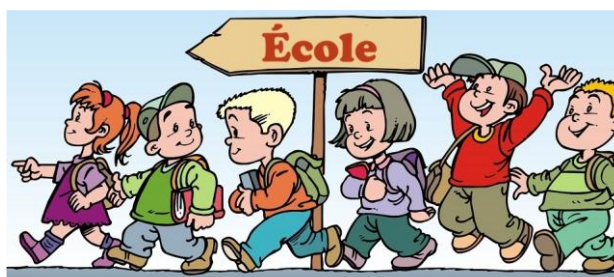
Suite à la loi NOTRe et sur décision du préfet, le Syndicat Intercommunal Cassagne Marsoulas Mazères, a été dissout le 01/01/2017. Cette décision a engendré la création d'un nouveau syndicat : le syndicat des écoles Cagire-Salat qui regroupe depuis le 01/01/2017 le syndicat des écoles de la vallée de l'Arbas (SIDEVA), le SIVU qui gère le RPI Couret-Estadens-Ganties, le SICAMA qui gère le RPI Cassagne-Marsoulas - Mazères-sur Salat ainsi que le syndicat des écoles d'Encausse-Les-Thermes et de Soueich.

Ce nouveau syndicat comprend donc 19 communes :

Arbas, Cabanac-Cazaux, Cassagne, Castelbiague, Chein Dessus, Couret, Encausse-Les-Thermes, Estadens, Fougaron, Ganties, Herran, Lespiteau, Marsoulas, Mazères-sur-Salat, Montastruc-de-Salies, Montgaillard-de-Salies, Régades, Rouède et Soueich.

Son siège est fixé au bureau des écoles, place de la Mairie à Soueich.

Dans l'attente de l'élection du président du Syndicat Cagire-Salat, la présidence est assurée temporairement par Monsieur Jean-Claude DOUGNAC, Maire de Mazères-sur-Salat.



S.I.E.A. des vallées de l'Arbas et du Bas Salat

Le Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement s'est réuni le 15 décembre 2016.

Le rapport Annuel sur le prix et la qualité de l'eau a été validé par l'assemblée ; il est consultable sur le site www.service.eaufrance.fr.

Programmation pour 2017 et 2018 du renforcement de 2580ml de canalisation et reprise de la station de répartition de Ribereuille par la pose de comptages et de la télétransmission.

Une étude d'un schéma directeur d'eau potable va être instruite afin de répondre au règlement du Conseil Départemental.

Cette étude permettra de connaître l'état du réseau et de définir les actions prioritaires.



SICASMIR – Syndicat InterCommunal d'Action Sociale en Milieu Rural

Du fait de la création de la Communauté des Communes CAGIRE-GARONNE-SALAT, la commune de Cassagne est adhérente à la maison "Accueil de Jour Alzheimer" (située sur la commune de Valentine).

Notre première réunion du Comité Syndical, s'est tenu le 10/11/2016. Voici le retour d'informations relatives aux prestations qui peuvent être obtenues.

Coût aux familles :

Le tarif journalier est maintenu à 24.87€ ; il comprend la prise en charge du transport, du repas et des activités proposées. Se rajoute la Dépendance de la personne :

- Soit GIR 1 et 2 : 23.67€
- Soit GIR 3 et 4 : 15.00€

La dépendance de la personne est évaluée par l'infirmier du Conseil Départemental en début de prise en charge au domicile.

Ce tarif est payé par la personne âgée, qui, selon sa situation personnelle a droit à l'APA (Allocation personnalisée d'Autonomie). La personne âgée perçoit elle-même l'APA, ce qui aide à financer en partie les journées au CAJA (Centre d'Accueil de Jour).

Informations diverses :

Il y a actuellement 4 véhicules qui peuvent assurer le transport du patient, de son domicile au centre (aller et retour). L'achat de matériel de transport supplémentaire a été comptabilisé sur le budget 2017.

Une nouvelle loi reconnaît le statut des accompagnants, nommé les « Aidants ». Un financement peut être octroyé, dont le montant est fixé à 500 €/an.

Il existe aussi une structure dite "plate forme de répit" ou "maison des aidants". Les accompagnants des patients (famille ou voisin agréé) peuvent être pris en charge, gratuitement, sur des activités. Ceci afin d'apporter un soutien temporaire à l'aidant.

Cette structure est située au siège du SICASMIR

Coordonnées :

Centre d'Accueil de Jour
Alzheimer

Horaires : 9h00 - 17h00
1, chemin Ample
31800 Valentine

Tel : 05 62 00 15 65
du lundi au vendredi

Centredejour@sicasmir.fr

Fax : 05 62 00 39 44

Siège Social

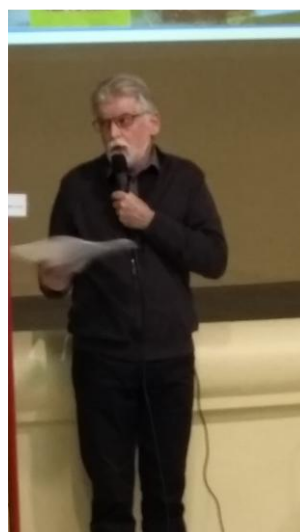
SICASMIR – CAJA
Service Administratif
14 Rue Robert Schumann
31800 SAINT-GAUDENS
05 61 94 54 54



Commémoration Armistice du 11 novembre 1918



Vœux de la municipalité - le 6 janvier 2017



ASSOCIATION AC-VG 39/45 Et autres conflits – Canton de Salies du Salat

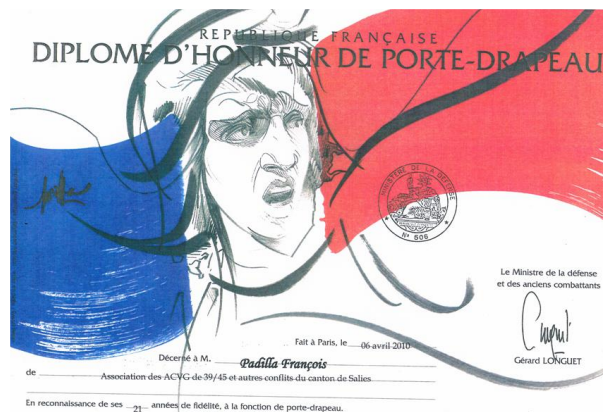
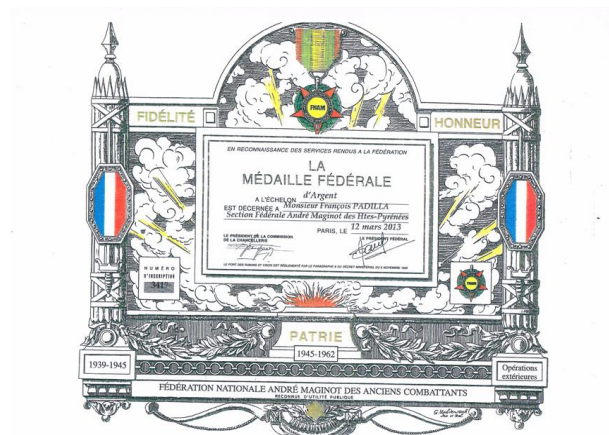
François,

Tu fus membre de notre association, de notre bureau et porte drapeau officiel.

Le 8 mai et le 11 novembre, à CASSAGNE, tu prenais le drapeau du village.

Tes récompenses :

- Insigne de porte drapeau de 20 ans avec étoile dorée.



- Médaille d'argent avec rosette sur canapé argent de la Fédération Nationale André Maginot.

Nous ne trouvons pas les mots pour te remercier pour ton dévouement.

Que de chemins parcourus, que de souvenirs !!!

Un grand merci . . . Adieu l'AMI

A ton épouse, à toute ta famille, nous renouvelons ici nos très sincères condoléances.

Tous les adhérents et

Le bureau

Le Président

André THERON

Le conseil municipal s'associe à l'hommage rendu à François PADILLA,
porte drapeau de la commune pendant de nombreuses années.



AAPPMA Bas Salat

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

L'assemblée générale de l'AAPPMA a eu lieu le vendredi 10/02/2017 à 18h30 au siège de l'association, 9A rue de la République à Salies du Salat.

L'atelier pêche nature est ouvert aux enfants de plus de 8 ans. Une sortie environ toutes les 3 semaines le dimanche matin ! L'inscription est de 20 € et le matériel est fourni !!

Nous demandons aux pêcheurs et aux promeneurs de respecter les clôtures et la propreté des berges !



Comité Animation et Loisirs

Le 14 janvier, le bureau du Comité s'est réuni afin de dresser le bilan moral et budgétaire de l'année 2016.

Les élections pour désigner les nouveaux membres ont permis de constituer le bureau suivant :

Présidents:

Mathilde HERNANDEZ

Loïc RAUFAST

Trésorier:

Aurélien SOUQUET

Trésorier adjoint:

Thibaut RAUFAST

Secrétaire:

Quentin SIRGANT

Secrétaire adjoint:

Chloé HERNANDEZ

Le dimanche 21 mai 2017, Salle du Chemin Vieux, à 12h00.

Pour fêter l'arrivée des beaux jours, le Comité Animations et Loisirs vous propose, à la salle du Chemin Vieux, un apéritif suivi de grillades, dans une ambiance musicale. Si vous le souhaitez, et pour mettre l'accent sur la convivialité, chacun peut apporter le dessert de son choix !



Mercredi 08 mars 2017

de 10h00 à 12h30

de 14h30 à 18h30

au

Casino

De

Salies du Salat

Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans, peser plus de 50kg et être en bonne santé.

Plus d'info : [0800 972100](tel:0800972100) ou sur www.dondusang.net



RUGBY : RASSEMBLEMENT « LES PORTES DU COMMINGES »



La phase retour qualificative vient de reprendre pour les équipes Cadets et Juniors des PORTES DU COMMINGES.

Pour les plus jeunes qui se situaient dans le trio de tête à l'issue des matchs aller, la reprise du championnat a été compliquée, avec deux déplacements chez des prétendants à la qualification : SAVERDUN et BLAGNAC, qui se sont soldés par deux défaites. La victoire contre LOURDES sur la pelouse de MALARET à CAZÈRES, permet par contre de se maintenir dans les quatre premières places. Au retour des vacances de février, un bloc de quatre matchs est prévu, il faudra être fin prêts pour bien les négocier, afin d'obtenir une qualification qui serait une belle récompense pour cette équipe dans cette catégorie au niveau relevé : TEULIÈRE « A ».

Pour leurs aînés avec deux équipes engagées, tout va pour le mieux.

Les deux formations toujours invaincues, caracolent en tête de leur poule respective.



Les DANET termineront la phase retour avec deux déplacements qu'il leur faudra négocier avec sérieux, à ARGELES GAZOST et à POUYASTRUC, et deux réceptions, LOUEY MARQUISAT et L'ISLE JOURDAIN, ce dernier étant le dauphin de la poule. La place de leader se jouera à BOUQUE DE LENS pour la clôture le 25 mars.

Les PHILIPONEAU quant à eux se déplacent également deux fois à LANNEMEZAN et ST LYS où ils devraient se montrer à leur avantage, et accueilleront l'ENTENTE DES COTEAUX, le TUC et le HAUT-COMMINGES, qui certes avaient baissé pavillon chez eux, mais qui devront être pris au sérieux. Les places de premier de poule devraient tout de même être préservées. Cerise sur le gâteau pour ces deux formations, leurs premières places au palmarès du Challenge « Gentleman Rugby » qui récompense les équipes qui allient bons résultats et comportement exemplaire (aucune sanction disciplinaire enregistrée pour l'instant). L'équipe PHILIPONEAU avait déjà été récompensée la saison dernière, quatre points de bonus à l'issue de la phase qualificative et un jeu de maillots offert.

Les PORTES DU COMMINGES tenteront un doublé en 2017, nous faisons confiance à nos joueurs et à leurs éducateurs.

Daniel RIBÈRE



Enigmes !

A quelques minutes du décollage, une hôtesse de l'air constate des interférences. Elle demande alors aux passagers :

« Qui a son ordinateur allumé ? » Quinze mains se lèvent.
 « Qui a son téléphone allumé ? » Treize mains se lèvent.
 « Qui a les deux allumés ? » Sept personnes se manifestent.
 « Qui n'a ni ordinateur ni téléphone allumé ? » Neuf personnes répondent.

Combien y a-t-il de passagers dans l'avion ?*

**On ne compte pas le personnel navigant*

En français, il y a un nom commun de quatre lettres qui change toutes ses lettres sauf la deuxième quand on le met au pluriel.

Quel est-il ?

Un train long d'1 Km, roule à 60Km/h.

Combien de temps mettra-t-il pour traverser une gare d'un kilomètre ?

Dans une minute, et il y en a deux dans une heure
 Mais il n'y en a aucun dans un jour.
 Qu'est-ce ?

Dictons

« La curiosité des enfants est un pendant de la nature qui va comme au devant de l'instruction ; ne manquez pas d'en profiter (*Fénelon*) »

« L'homme sans patience est comme une lampe sans huile (*Alfred de Musset*) »

« Si ton ami est borgne, regarde-le de profil »

« A pisser contre le vent, on mouille sa chemise »

« Un sacrifice volontaire laisse toujours après soi, dans l'âme qui se l'impose, quelque chose de fortifiant. » (*E. Legouvé*)

« Il n'y a pas de liberté sans tolérance. Il faut écouter et comprendre les convictions des autres pour les respecter. On peut alors se faire comprendre à son tour »

Solutions !!

Il y a 30 passagers (hors équipage bien-sûr).
 On sait que **7** personnes ont un ordinateur et un téléphone allumés.
 On en déduit que **8** personnes ont seulement leur ordinateur allumé (15-7)
6 ont seulement leur téléphone allumé (13-7)
 On sait aussi que **9** personnes n'ont aucun appareil allumé.
 $7 + 8 + 6 + 9 = 30$

2 minutes

L'œil et les yeux

La lettre « e »



24 février	Conférence : manger mieux pour vivre mieux 20h30 - Salle des fêtes de Cassagne	ASA
8 & 18 mars	Randonnées	MCS Montagne
1 ^{er} -12-22 & 26 avril	Randonnées	MCS Montagne
23 avril & 7 mai	Election présidentielle	
6-10-20 & 24 mai	Randonnées	MCS Montagne
8 mai	Commémoration de la victoire du 8 mai 1945	
19 mai	Réception fête des mères	
21 mai	Apéritif - grillades - salle du chemin vieux	Comité Animations & Loisirs
4 juin	Trail fromager	Comité Animations & Loisirs
11 & 18 juin	Elections législatives	
3-7-17-18 & 28 juin	Randonnées	MCS Montagne
23 juin	Feu de la Saint Jean	Comité Animations & Loisirs

NOS ENTREPRISES

Electricité Générale

AMOUROUX Daniel

Tél. 06.01.91.50.98

Fixe 05.61.97.46.46

Email : court.jus.31@gmail.com

Plomberie

ANGLADE Bernard

Tél. 05.61.97.57.58

Plomberie

ROUGÉ Alexis

Tél. 05.62.01.47.52

Port. 06.33.81.60.09

Garage automobile

MARTI Pascal

Tél. 05.61.97.44.19

Entretien et création d'espaces verts

LAURAC Elagage

Tél. 06.19.75.38.57

Maçonnerie

SUTRA Rémi

Tél. 06.62.03.86.47

Industrie

3 M Purification

Tél. 05.61.97.44.06

Exploitation

Agricole ovine et fromagerie

LES BESSOUS

(G.A.E.C.)

Tél. 05.61.87.19.34

Port. 06.17.39.28.96

Peinture

HERNANDEZ Jean-Michel

Tél. 05.61.97.44.77

Peinture

MARSOLAN Christophe

Tél. 06.42.09.70.66

Entretien et création d'espaces verts

MONNEREAU Stéphane

Tél. 06.83.59.03.20

Fabrication sacs à main en Tissu

COFI N TEA

Tél. 06.78.78.26.87

Site : www.etsy.com

Création numérique

FERNANDES Fabien

Tél. 05.61.87.72.27

Réflexologie Plantaire

LONGUEVILLE Christine

Tél. 06.61.64.14.97

Entreprise façades

RAJA Vincent

Port. 06.26.33.06.35

Aménagements Intérieur/ Extérieur

Origin'Bois du sol au toit

(Charpente-Couverture-Zinguerie)

Tél. 06.27.91.77.90

Animation Chant

PIOVAN Cécile

Mezzo Soprano Chanteuse lyrique

Tél. 06.62.96.35.59

piovan_ccile@hotmail.fr

Psychologue

DUCROS Delphine

Port. : 06.24.10.27.74

Si vous souhaitez vous faire connaître, merci de nous le remonter en transmettant un mail à l'adresse

cassagne.mairie@wanadoo.fr

